



Le Conseil Académique du Canton de Vaud,

— Au Conseil d'Etat, —

Très Honorés Messieurs
le Grandamiral et
Conseillers d'Etat, —

LAUSANNE, le 30 Mars — 1826.

Conformément à la loi du 28 mai 1806, (art. 82),
Nous avons l'honneur de vous faire sur les
établissements d'Instruction publique de notre Canton,
le rapport suivant:

1. Écoles.

A. Dédoublément.

La séparation des écoles d'Oron la ville et de
Châtillens, et de celles de Romanelmotier & d'Invy
annoncée dans notre précédent rapport comme devant
avoir lieu, a été effectuée.

Les écoles de Chomptauron & de Treytorrens qui
avaient le même Régent, ont aussi été séparées, & ont
actuellement chacune un Régent distinct. — Une
mesure semblable a été adoptée, mais seulement
provisoirement & par espas pour les écoles d'Oron la
Châtel & de Chesalles. — D'un autre côté une des
écoles de Ors a été supprimée, & les écoles qui la
composaient ont été réunies à l'une des deux autres, —
dont le local a été agrandi, & où l'on suit depuis
environ 3 ans la méthode de l'Enseignement Mutuel.

B. Maisons d'écoles.

Il en a été construit à Invy, Oron la ville, Oron la
Châtel; Le Conseil d'Etat a accordé pour celle-ci
un secours de 200 fr. —

7

Principal en la personne de Mr. Faure des-
connaissances et de l'activité du quel on peut
attendre des résultats avantageux pour le Collège.

Mr. Dumilly Régent de la Seconde Classe
Latine du Collège de Nancy ayant obtenu une cure,
a été remplacé par Mr. Gerand.

Au surplus le Conseil d'Etat ayant chargé
une Commission Spéciale de s'occuper des
changements à apporter aux établissements
d'Instruction Supérieure aux écoles Primaires, les
Collèges auront été l'un des premiers objets des
travaux de cette Commission, & jusques à ce que
ces travaux aient amené des reformes, l'on ne
doit sans doute attendre du Conseil Académique
que l'exercice d'une surveillance conservatrice.

Un ouvrage de Mr. le Ministre Mounier sur
l'histoire Ancienne a été présenté au Conseil
Académique qui a prié l'Académie d'en faire
un examen attentif. Le résultat de cet examen
a été que ce ouvrage ne paraissait pas tel
qu'il devait être pour être mis entre les mains
des Ecoles comme livres élémentaires, mais
qu'il pourrait être consulté utilement par
des Maîtres Judicieux. —

IV. Collège Académique.

La première Classe est composée de 38 Ecoles;
La Seconde de 27; La Troisième de 13;
La Quatrième de 15; & la Cinquième de 15.

Les Régents et Instituteurs ont été généralement
Approuvés. Il a été fait quelques observations au
Régent de la 4^{me} Classe, sur les tâches qu'il
impose comme punition, & sur ce qu'il ne faisait
pas faire à ses Ecoles, d'une manière assez

8
complète, la tâche prescrite pour cette Classe.
On ne peut d'ailleurs que l'approuver pour son
zèle & son exactitude. — Le Maître
d'Arithmétique approuvé aussi pour son
exactitude, a été invité à insister davantage
sur les principes de l'Arithmétique, comme
aussi à exercer avec soin ses élèves à
l'intelligence des questions. — Le Chef
Inspecteur des Exercices Militaires, loué pour
son zèle & ses bonnes Intentions, a été invité à
redoubler d'exactitude & de fermeté, vu
l'introduction du nouveau Règlement sur
l'uniforme des Lycéens.

Conformément au Règlement du 19 février
1825, relatif aux répétiteurs, que les Parents
emploient pour aider leurs enfants à se
préparer pour les leçons, ou à les repasser, —
Règlement tendant à éclairer leur choix à cet
égard, sans gêner en aucune façon leur liberté,
3 Etudiants ont été examinés au mois de 9 bre
dernier, & ont, ensuite de ces examens, obtenu
des certificats de Capacité, Mr. Jordan Etudiant
de la 4^{me} Volée de Théologie comme
répétiteur de Mathématiques d'après les
ouvrages adoptés actuellement pour le Collège &
pour l'Auditoire de Belles-Lettres, Mr. Girard
Etudiant de la 2^e Volée de Philosophie, comme
répétiteur pour les Lycéens de toutes les Classes du
Collège & pour les Etudiants de Belles-Lettres,
& Mr. Martin Etudiant de la 2^e Volée de
Belles-Lettres comme répétiteur des Lycéens
des deux dernières Classes du Collège.
L'Académie espère que les avantages de cette
Institution nouvelle seront mieux appréciés dans
la suite, & qu'un plus grand nombre de Personnes

=

répondront à son appel. 9

Mr le Proposant Berescha qui remplissait provisoirement les fonctions de Maître de Langue Française, Géographie & Histoire, étant parti pour l'étranger après sa consécration, l'Académie a ouvert un Concours pour cette place; Deux Aspirants se sont présentés, & ont subi les épreuves prescrites, Mais aucun d'eux n'a paru Mériter la nomination. Ne prévoyant pas qu'un nouveau Concours ouvert tout de suite, fût avoir des résultats plus heureux, l'Académie a proposé au Conseil Académique de recourir encore à un enseignement provisoire, & ensuite de son autorisation, elle a choisi Mr. Guillaume de Felis Diverdow, qui après avoir fait ses études à Strasbourg, est rentré dans sa Patrie pour demander la consécration au St. Ministère. - Mr. de Felis s'étant fait connaître d'une manière très avantageuse par un ouvrage sur les sociétés Bibliques, qui a obtenu un prix de Mille francs de la société Biblique de Paris. Il donne les leçons d'une manière satisfaisante, quelques améliorations ont été introduites dans le mode d'enseignement, & la Classe a été pourvue de plusieurs belles cartes conformes aux divisions Politiques les plus récentes.

Mr. Sulzer Maître de Langue allemande - ayant donné sa démission pour des raisons de santé, l'Académie a ouvert un concours pour le remplacer, elle a en même temps proposé quelques modifications au Règlement de cette Classe dans le but de le simplifier, & de mettre l'enseignement plus en rapport avec nos circonstances & nos besoins. Ces modifications ont été adoptées par le Conseil d'état le 14 Juin 1825. Quatre Candidats se sont présentés au Concours, & le 3 août 1825, l'Académie a nommé Mr. Heuckendorf. Malheureusement ces

=

Étranger n'ayant pas rempli toutes les conditions requises pour obtenir un permis d'établissement, n'a pu encore être installé; Néanmoins il a commencé provisoirement ses fonctions il y a près de 3 mois.

L'école de Dessin continue d'offrir des résultats très satisfaisants soit quant au nombre des élèves, soit quant à leurs progrès. Depuis le 1^{er} Octobre 1824, jusques au 30^e Octobre 1825, il est entré dans l'école 101 élèves, savoir 19 Étudiants, 27 Liégeois, 9 Externes de l'Académie, 24 Jeunes Artisans, 15 autres Jeunes gens de la ville, 2 Bernois, 2 Français et 3 Anglais.

Les Exercices gymnastiques ont été fréquentés par une 20^e de Liégeois, quelques Étudiants & un petit nombre d'Externes. Les Liégeois ont subi deux Examens cette année; quelques uns se sont fait remarquer par leur adresse & leur agilité.

Les Exercices Militaires ont offert des résultats plus satisfaisants que les années précédentes soit pour la discipline soit pour le zèle & l'intérêt avec lequel les Liégeois les ont fréquentés. Le nouveau Règlement sur l'uniforme en date du 21 Mars 1825, a été mis en vigueur avec exactitude & fermeté, & paraît avoir exercé une heureuse influence.

En général Messieurs les Régens se plaignent de la paresse des Liégeois & de la négligence avec laquelle ils s'exécutent de leurs tâches domestiques; Dans quelques Classes plusieurs Liégeois sont bruyants & Indociles; Messieurs les Professeurs qui sont nommés Inspecteurs du Collège à tour de rôle, ont été invités à mettre une grande exactitude à l'acquiescence de ces fonctions. —

11

Le nombre des prix que l'on distribue aux
écoliers a été considérablement restreint -
conformément au Règlement du 14 février -
1825.

V. Académie.

A. Mineralogie.

Le Cabinet de Mineralogie déposé dans le
Musée a été trouvé dans un très bon ordre; -
Messieurs les Conservateurs Chavannes Professeurs en
Hardy continuent d'y donner des soins qui
méritent de grands éloges. Les accroissements -
que cet établissement reçoit chaque année le
rendent de plus en plus intéressant. Mr. le
Professeur Struve a fait don au Musée de
plusieurs livres concernant l'histoire naturelle, &
d'une collection de Minéraux dont une partie
selon ses intentions a été remise à l'usage du
Professeur de Mineralogie, pour les leçons qu'il
est appelé à donner aux étudiants. Le conseil
Académique a exprimé à ce sujet ses
remerciemens à Mr. le Professeur Struve. -

B. Instrumens d'Astronomie.

Ils ont été trouvés en bon état & soigneusement
soignés; Ils seront incessamment transportés dans
le local qui a été préparé dans le bâtiment du
Collège pour les recevoir.

C. Cours de Zoologie.

Mr. le Professeur Chavannes a reçu cette
année comme les précédentes l'invitation de
donner ce cours intéressant, & dont l'utilité est
reconnue. 30 étudiants ont demandé & obtenu

la permission de le fréquenter. Un prix de 50 francs a été proposé par l'Académie à ceux de Messieurs les Étudiants qui avaient fréquenté ce Cours l'année dernière, & qui voudraient concourir à ce prix en subissant un examen sur les organes du Mouvement, de la Circulation & de la respiration. Mr. Edouard Dapples Étudiant de la seconde volée de Philosophie s'est présenté seul à l'examen, l'a subi d'une manière satisfaisante, & a obtenu le prix. -

D. Professeurs.

Les Professeurs ont donné avec exactitude les Cours dont ils sont chargés. Mr. Dutoit continue d'être remplacé dans la plupart de ses fonctions par Mr. le Ministre Bridel; - Mr. le Professeur Levade par Mr. le Ministre Fabre; - & Mr. le Professeur Struve par Mr. Mercanton. Les Trois Suppléans s'acquittent de leurs fonctions avec zèle & avec succès.

Mr. le Professeur Couod atteint d'une maladie grave à laquelle il a succombé le 2 Janvier, n'a pas pu commencer les leçons au Mois de Octobre; Elles ont été données dès cette époque sans interruption par Mr. le Professeur Seresche dans l'Auditoire d'Eloquence, Mr. Mornard dans l'Auditoire de Philosophie, & Mr. Dufournes dans celui de Théologie. Ces arrangements a obtenu dans le tems l'approbation du Conseil d'Etat; à l'occasion de cette vacance, l'Académie a examiné la question de savoir s'il ne conviendrait pas de séparer l'interprétation du Nouveau Testament, des autres objets d'enseignement dont le Professeur de Langue et de Littérature Grecque est chargé, & de borner les fonctions de celui-ci à -

L'enseignement qui a pour objet l'interprétation des auteurs Grecs Profanes, & la Littérature Grecque. Cette question a été discutée avec tout le soin qu'elle exigeait par l'Académie & par le Conseil Académique; ce qui a fait différer jusques à présent l'ouverture d'un concours pour cette Chaire.

E. Etudiants.

L'Auditoire de Théologie comprend 60 Etudiants, y compris 4 Etudiants Niémontais; deux Proposants sont absents par congé; un Externe fréquente plusieurs des leçons de cet Auditoire. Cet Auditoire donne beaucoup de satisfaction.

L'Auditoire de droit comprend 6 Etudiants; de plus 16 Externes fréquentent le Cours de droit Civil; 5 dont deux étrangers au Canton le Cours de droit Public de la Suisse; 3 le Cours de droit Naturel; un le Cours de droit Romain. Cet Auditoire donne en général de la satisfaction. — Pendant l'année 1825, l'Académie a conféré le grade de Licencié en droit à 5 aspirans qui avaient fait leurs études à Laufanne, savoir, à Messieurs Louis Vallotton, Ghislen, Pache, Kervand, et Nautier. Leurs Examens sont donnés beaucoup de satisfaction aux Professeurs de droit & aux trois Jurisconsultes désignés par le Conseil d'Etat pour y coopérer. Le grade de Licencié a été refusé à un aspirant dont les Examens ont été jugés médiocres.

L'Auditoire de Philosophie comprend 61 Etudiants; il y a de plus 14 Externes qui assistent au Cours de Logique, 10 au Cours de l'histoire de la Philosophie, 13 au Cours de Physique, 10 au Cours de Chimie, 2 au Cours de Mineralogie, 4 à celui d'Astronomie. — Deux Etudiants ne fréquentent pas actuellement les leçons; l'un est malade & l'autre hors du Canton. On a été en général satisfait de l'assiduité & de l'attention que les Etudiants de cet auditoire apportent aux leçons.

L'Auditoire de Belles-Lettres comprend 47 Etudiants; 29 Externes suivent le Cours Didactique de Littérature Française; 23 le Cours sur l'Interprétation des Auteurs Latins; 20 le Cours d'Algèbre; 23 le Cours d'Interprétation d'Homère, 5 Vicomtes au nombre de ces Externes. Un Etudiant de la seconde volée de cet auditoire a obtenu un Congé pour ces jours. En général ceux qui composent cet Auditoire sont bruyans dans les Intervalles des leçons, on desirerait aussi qu'ils fussent plus attentifs pendant les leçons elles mêmes. -

Environ 16 Externes suivent encore le Cours Historique & Critique de Littérature Française destiné aux Etudiants de Droit & de Théologie. -

F Bibliothèque.

Les Comptes de la Bibliothèque sont encore sous les yeux du Conseil d'Etat.

G. Caisse des Ouvrages. -

Les Comptes de cette Caisse sont aussi sous les yeux du Conseil d'Etat. - Il a été livré pour prix ordinaire 272 $\frac{1}{2}$ livres outre deux Bibles Hébraïques, & 307 $\frac{1}{2}$ pour prix extraordinaire. L'un de ces prix extraordinaires de la valeur de 60 $\frac{1}{2}$ & un autre de 20 $\frac{1}{2}$ ont été assignés par l'Académie ensuite d'un concours de poésie qu'elle avait ouvert; le sujet proposé était la Grèce régénérée. Deux pièces de vers ont été présentées. Elles ont été lues dans une séance publique en présence d'un grand nombre de

Verdounes des deux sexes; Les Dillats dont elles
 étaient accompagnées, & qui renfermaient les noms
 des auteurs, ont été déchirés, & l'on a proclamé
 Mr. Olivier étudiant de la seconde volée de
 Philosophie ^{comme auteur} de la pièce qui avait obtenu le prix,
 & Mr. Frédéric Chavanhes étudiant de la
 seconde volée de Théologie, comme auteur de la
 pièce à laquelle on avait assigné l'accessit. Le
 Concours, ainsi que les pièces qui ont été
 présentées, & la distribution des prix ont inspiré
 un intérêt général.

H. Objets Ecclésiastiques.

Deux étudiants de Théologie ont été admis en
 1825 au St. Ministère en suite de leurs succès dans
 les examens présents. -

Après, Très Honorés Messieurs le
 Landammann & Conseillers d'Etat, -
 l'assurance de nos respects!

Le Vice Président du Conseil Académique

H. Leresche

Le Secrétaire

G. Volkmann